

<http://snetap-fsu.fr/Communique-du-Conseil-Syndical-National-du-SNETAP-FSU-des-16-et-17-mai.html>



L'action doit encore s'amplifier en recherchant la convergence de tous les secteurs en lutte

- Nos Actions - Les Communiqués -

Date de mise en ligne : dimanche 20 mai 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Depuis un an, le gouvernement multiplie les attaques contre l'ensemble des citoyens, salariés publics et privés, jeunes et retraités.

Il utilise pour cela tous les moyens, y compris les plus autoritaires, comme par exemple la législation par ordonnance et mène des soi disant concertations, mais à un rythme tel qu'il ne permet pas une réelle expression de la volonté populaire.

En outre, la manière, autoritaire ou avec des simulacres de concertation, dont le gouvernement conduit l'ensemble de ses réformes atteste de sa volonté de court-circuiter les organisations syndicales.

Pire que cela, le gouvernement accentue la répression à l'encontre des organisations syndicales et citoyennes, comme par exemple à Notre Dame des Landes, dans le cadre du mouvement étudiant ou encore à l'encontre des cheminots grévistes.

Dans certains cas elle laisse faire, quand elle ne l'encourage pas, la criminalisation de l'action syndicale.

C'est parce qu'il considère comme dangereuse pour la démocratie cette stratégie que le SNETAP sera totalement aux côtés de la Confédération Paysanne dont 6 militants sont traînés devant la justice **à Amiens le 31 mai**, pour leur action contre la « ferme des mille vaches ».

Le CSN appelle les militants du SNETAP à être le plus nombreux possible devant le Tribunal de grande instance d'Amiens, aux côtés de camarades dont nous partageons le combat contre l'industrialisation de l'agriculture.

La première attaque contre l'ensemble des salariés a été le 2ème volet de la loi travail, aggravant la réforme du code du travail, déjà fortement écorné par la loi El-Khomri, que le Président de la République, alors Ministre de l'économie, avait fortement inspirée.

Le passage par ordonnances, comme l'utilisation de l'article 49-3 lors de la première loi, ont permis au gouvernement de faire fi de l'opposition très majoritaire des représentants des salariés.

Cette réforme a conduit à une fragilisation et une précarisation de l'emploi en France. Par contre elle a fait la part belle au Patronat, dont les représentants se sont d'ailleurs félicités.

La réforme de la fiscalité, à l'occasion des lois de finances 2018 a une nouvelle fois ciblé plus précisément les populations les plus fragiles, notamment les retraités, à travers l'augmentation de la CSG.

Cette mesure, qui s'ajoute à d'autres a provoqué une réaction massive des **retraités**, dont le pouvoir d'achat s'est trouvé de fait amputé fortement. Dans la poursuite de ce mouvement, **le CSN les appelle à nouveau à manifester le 14 juin** sur le même sujet.

Les manifestations du début du mois de mai (1er et 5 mai) ont vu une participation en nette hausse, qui atteste un profond rejet de la population de la politique gouvernementale.

L'action doit encore s'amplifier en recherchant la convergence de tous les secteurs en lutte

Dans la suite de ces actions, **un collectif d'une centaine d'organisations syndicales, associatives ou politiques a décidé de leur donner un prolongement en organisant une grande journée de Manifestation le samedi 26 mai 2018.**

Le CSN, considérant que cette initiative s'inscrit totalement dans la défense des mandats du Snetap et constitue une étape nécessaire dans la mobilisation citoyenne visant à s'opposer à la politique ouvertement libérale de ce gouvernement, décide de ce joindre à ce collectif et appelle tous les personnels de l'enseignement agricole public à participer massivement à cette journée.

Dans la Fonction Publique, le projet Gouvernemental d'affaiblissement et de régression des services publics et de leurs agents, se met inexorablement en place, notamment à travers la première loi de finances concoctée par ce gouvernement.

En initiant le **plan de suppression de 120 000 emplois de fonctionnaires**, en gelant leurs salaires, en rétablissant de **jour de carence** et en reportant les quelques mesurette contenues dans le protocole PPCR, il a délibérément entamé **l'asphyxie des services publics**.

Toutes ces raisons ont conduit les 9 organisations syndicales (dont la [FSU](#)) à appeler à la grève le 22 mai. Le SNETAP-FSU appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser et à se mettre en grève le 22 mai.

C'est toujours dans la même logique que le gouvernement, à travers son projet de réforme, s'attaque au statut de la SNCF et de ses personnels.

Le CSN exprime donc son entier soutien au combat des personnels de la SNCF qui s'y opposent, considérant que si les cheminots devaient perdre cette bataille, ils ne seraient que les premiers d'une longue liste de victimes de la politique libérale du gouvernement.

Il invite le plus grand nombre à manifester cette solidarité en contribuant, comme l'a fait le SNETAP, es-qualité, à contribuer à la caisse de solidarité mise en place par la [CGT](#)-cheminots (cgt.fr/Soutenez-les-grevistes.htm).

La réforme de l'accès à l'enseignement supérieur (Parcours sup) vise pour sa part à sélectionner et à mettre en concurrence entre eux les jeunes et conduira à restreindre, dans une pure logique comptable l'accès de jeunes à l'enseignement supérieur, en particulier pour les jeunes issus des milieux populaires.

La décision de réduire les APL pour les étudiants, si modeste soit elle s'inscrit dans la même logique.

Le SNETAP-FSU ne peut donc qu'apporter son soutien aux actions engagées par les étudiants depuis plusieurs semaines. Il dénonce par ailleurs la répression policière à l'encontre de ces jeunes qui ne font que mener un juste combat.

Le projet de loi sur la formation professionnelle constitue également une attaque en règle contre le système éducatif et le service public, en même temps qu'elle dégrade un peu plus les droits des salariés et des chômeurs.

Elle vise principalement à satisfaire les revendications du Patronat en privilégiant un salariat flexible et corvéable.

Dans cet ensemble, la réforme de l'apprentissage que porte ce projet de loi, vise à transférer aux branches

L'action doit encore s'amplifier en recherchant la convergence de tous les secteurs en lutte

professionnelles, l'essentiel de la gestion des financements de l'apprentissage.

Si elle allait à son terme, elle conduirait, dans l'enseignement agricole, à **fragiliser les CFA** publics et menacerait ainsi plusieurs centaines des personnels qui y travaillent.

C'est parce qu'il menace le service public que le SNETAP, avec l'intersyndicale FSU, CGT, [FO](#) et [UNSA](#), inscrit ce combat dans la journée d'action et de grève du 22 mai pour la défense des services publics, à travers une **opération « journée CFA/CFPPA morts »**.

Mais le CSN considère qu'à travers la **réforme de l'apprentissage**, c'est l'ensemble de la formation professionnelle, y compris par la voie scolaire qui sera à terme fragilisée.

Pour s'y opposer, le Snetap appelle tous les personnels de l'enseignement agricole à ne pas répondre aux convocations aux examens (surveillances, corrections, rapports de stages ; oraux ...). Il a déposé à cette fin un préavis de grève.

Dans l'enseignement général et technologique, la **réforme du baccalauréat**, initiée par le Ministre de l'éducation nationale **fragilise la place du Bac S de l'enseignement agricole et pourrait menacer à terme le Bac STAV**.

C'est donc l'ensemble de l'enseignement agricole public dont l'existence même pourrait se trouver menacée.

Le SNETAP-FSU a donc porté et continuera de porter dans le débat des amendements qui visent à conforter la place et l'identité de ces 2 bacs dans l'enseignement agricole.

La politique budgétaire du gouvernement et en particulier l'amorce des suppressions d'emplois publics depuis le premier janvier 2018 signe le retour de plafonds d'emplois limités et a des conséquences sur les services publics.

Ainsi dans l'enseignement agricole public, de nombreuses classes sont à nouveau menacées de gel ou de fermeture (comme par exemple en Bourgogne Franche Comté, Hauts de France ou en Pays de la Loire), voire des établissements entiers (Moissac).

Ailleurs cela se traduit par des seuils revus à la baisse, des suppressions d'options, des refus de dédoublements, etc...

Et pour les personnels, cela commence à se traduire par la **réduction de la quotité de travail des agents contractuels** ou par des menaces de mutations d'office de titulaires.

Le Snetap ne peut accepter que les agents contractuels fassent les frais des choix budgétaires du gouvernement.

Le CSN décide d'interpeller fortement la [DGER](#), notamment lors des **audiences** demandées à l'occasion de la grève du 22 mai et des instances qui se réunissent le 23, pour exiger de la DGER le maintien et la sauvegarde des emplois des agents menacés.

Pour l'ensemble de ces actions, Le Conseil Syndical National du SNETAP FSU appelle tous les personnels de l'enseignement agricole public à la mobilisation résolue afin de mettre en échec la politique gouvernementale et pour obtenir le retrait de toutes ses réformes régressives (statut des fonctionnaires, formation professionnelle et apprentissage, baccalauréat, accès à l'enseignement supérieur ...) au profit de solutions alternatives.

Mais le SNETAP considère que l'action doit encore s'amplifier, en poursuivant la construction d'un mouvement de fond et en recherchant la convergence de tous les secteurs en lutte, notamment à la SNCF et chez les étudiants.

L'action doit encore s'amplifier en recherchant la convergence de tous les secteurs en lutte

Adopté à l'unanimité (32 voix)

Paris, le 17 mai 2018

[Notre Fonction publique est en danger : défendons-la](#)